

Réf. : FR/ND/8807

Rouen, 15 janvier 2019

N° UAI : 0271884B

Objet : taxe d'apprentissage 2019

Madame, Monsieur,

Parce que la formation et **le recrutement de professionnels compétents sont devenus un enjeu majeur** pour le développement de votre entreprise, **en partenariat avec l'UIMM de l'Eure**, notre association vient d'ouvrir **l'Usin'Eure, l'Ecole de Production de la métallurgie d'Evreux** qui prépare en deux ans, **des jeunes âgés de 15 à 18 ans, au CAP Conducteur d'Installation de Production** en les faisant travailler, pour les 2/3 de leur temps de formation, à la **fabrication de pièces mécaniques pour le compte d'entreprises partenaires.**

Le principe du « **faire pour apprendre** » en vigueur dans les 26 Ecoles de Production de France (dont 10 travaillent déjà dans le domaine de la métallurgie) se traduit pour nos élèves, encadrés par **deux Maîtres Professionnels**, par la réalisation **de vraies commandes pour de vrais clients**, ce qui implique un haut niveau d'exigence et de responsabilisation de l'élève et donc, l'acquisition des savoir-faire et savoir-être conformes aux attentes des entreprises.

Le modèle pédagogique des Ecoles de Production a déjà fait ses preuves puisqu'il affiche **un taux de réussite aux examens de 90% et un taux d'embauche à la sortie de formation de près de 100%** dont de nombreuses poursuites de parcours dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Bénéficiant de l'appui de nombreux partenaires pour la réalisation de notre projet (UIMM, Fondation Totale, Caisse d'Epargne, Région Normandie, Evreux Portes de Normandie, Fédération Nationale des Ecoles de Production), nous avons fait le choix d'investir dans la construction à Evreux et dans l'équipement à neuf, **d'un atelier d'usinage d'une surface de 850 m²** afin de placer nos élèves dans des conditions de travail optimales leur donnant la meilleure image possible des métiers de la métallurgie.

.../...

Ce modèle ne peut fonctionner sans **l'appui des entreprises** qui, en nous confiant une partie de leur production, nous permettent de former leurs futurs collaborateurs qui en deux, voire quatre ans dans le cas d'une suite de parcours en BAC PRO, auront acquis une véritable culture et pratique professionnelles.

Votre entreprise peut également soutenir notre Ecole de Production en nous attribuant une partie de sa taxe d'apprentissage 2019 à laquelle nous sommes éligibles au titre du hors quota – activités complémentaires (n° UAI indiqué ci-dessus et sur bordereau d'intention ci-joint).

Vous trouverez ci-joint un bordereau de versement indicatif que nous vous prions de nous retourner.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Le Président,
Michel CHOURIN,

Pour et par délégation,
Le Directeur
François ROSSIGNOL



PJ :

- Bordereau d'intention de versement de T.A
- Dépliant Ecole de Production l'Usin'Eure

